



Geishouse Infos

Publication Communale N° 7 : Avril 2010



Le mot du maire.

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s concitoyens,

A l'occasion de notre réunion du conseil municipal qui s'est tenue le 31 mars dernier, nous avons voté notre Budget Primitif pour l'exercice 2010, document qui prévoit et autorise pour l'année, les dépenses et recettes de notre commune.

Il s'agit d'un acte administratif solennel et essentiel dans la vie d'une collectivité territoriale qui reflète la volonté politique de l'assemblée communale.

Avec la conjoncture économique très difficile que nous traversons, il m'a paru sage et prudent de ne pas augmenter les impôts locaux bien que nos taux soient relativement bas par rapport à ceux des autres communes du canton et du département, ni de recourir à l'emprunt pour financer nos dépenses de fonctionnement et d'investissement en 2010.

Aussi le budget voté par le conseil municipal, que je qualifierai de prudent et raisonnable s'équilibre à 436 226,33 € en section de fonctionnement (opérations nécessaires au fonctionnement courant des services communaux) et à 212 730,00 € en section d'investissement (opérations patrimoniales), soit un montant global de 648 956,33 €, auquel viennent s'ajouter 153 497,72 € au titre du budget de la forêt.

Nous avons volontairement réduit les travaux d'investissement en 2010 étant donné que le rythme des investissements a été particulièrement soutenu en 2009 avec notre engagement dans le plan de relance de l'économie proposé par l'Etat. Ainsi, nous avons, en 2009, réalisé les investissements suivants :

- Remplacement des véhicules communaux et leurs équipements (Utilitaire Peugeot Partner et remorque, Tracteur Merlo Multifonctions avec équipement de déneigement et godet),
- Réfection de la voirie rue du Relais,
- Remplacement des fenêtres de la salle Bramaly,
- Remplacement de l'horloge mère de l'église,
- Ouvertures paysagères « Langmatt » et « Schneideracker »,
- Réalisation de la plate-forme de valorisation des déchets verts et d'une aire accueillant les bennes de tri sélectif,
- Reprise de l'étanchéité des toitures et remplacement des gouttières et tôles de rives à la salle de musique-dépôt d'incendie et à l'atelier communal,
- Réfection de la toiture de l'abri bus place Brogly,
- Acquisition d'un défibrillateur automatique externe installé à l'entrée de la salle Bramaly,
- Acquisition d'un lave-vaisselle pour la salle Bramaly,
- Acquisition d'équipements et outillages divers : groupe électrogène, nettoyeur HP, poste de soudure ARC, tronçonneuse, perforateur électrique...

Vous comprendrez aisément que ces investissements étaient nécessaires pour la vie de la commune, mais aussi qu'ils se ralentiront cette année afin de préserver la capacité d'autofinancement de la commune pour les travaux importants à venir, notamment pour la voirie et nos bâtiments.

Aussi, pour 2010, nous prévoyons de réaliser les opérations suivantes :

- Travaux d'étanchéité et de remise en état de la façade de l'église avec mise aux normes de l'installation parafoudre et démoussage de la toiture,
- Remplacement des fenêtres de la salle de classe des grands à l'école,
- Réhabilitation du parcours de santé « Henri KIRCHHOFFER »,
- Amélioration pastorale au lieudit « Espenwaldbuckel »,
- Réfection du mur de soutènement et de la chaussée chemin des Chevreuils,
- Poursuite de l'aménagement du terrain de football loisir rue du Relais avec le conseil des jeunes,
- 1^{ère} tranche des travaux de construction d'un hangar communal (choix d'un architecte, études, gros œuvre en fonction de l'avancée des études),
- Traitement des nids de poule sur le chemin rural forestier dit route du Haag ainsi que dans les rues du village.

Par ailleurs et concernant les nombreux travaux courants d'entretien mais aussi d'investissement restant à réaliser sur la commune, j'ai proposé au conseil municipal de créer un second poste d'adjoint technique pour réaliser ces travaux en propre régie au lieu d'avoir recours d'une manière systématique à des entreprises dont les prestations peuvent se révéler quelque peu onéreuses. En effet, bon nombre de communes de notre taille, emploient au moins 2 agents techniques pour effectuer un certain nombre de travaux en régie. Cette création de poste permettra de réaliser des travaux que l'agent que nous employons actuellement ne peut effectuer seul pour des raisons de sécurité et de commodité mais aussi des travaux qui nécessitent des compétences spécifiques et du temps. Par ailleurs, la présence d'un second agent technique permettra d'assurer une continuité du service en période estivale, pendant les congés et en période hivernale à l'occasion du déneigement.

Il s'agit là d'une réelle volonté politique que le conseil municipal a acté en décidant de créer ce second poste d'adjoint technique, l'objectif consistant, bien entendu, à recruter un agent expérimenté, très polyvalent avec des compétences diversifiées et les qualifications et permis nécessaires, notamment le permis PL, qui soit opérationnel de suite et qui ait une bonne connaissance du village.

Un habitant de notre commune, Geishousois d'origine, à la recherche d'un emploi depuis bientôt un an présente le profil recherché et j'ai souhaité saisir l'opportunité de pouvoir le recruter.

SUITE AU VERSO

Il s'agit de M. Jean-Paul VITT qui sera, par conséquent recruté à compter du 1^{er} mai prochain et qui viendra donc renforcer notre service technique. Je suis persuadé qu'il s'agit d'une réelle opportunité pour notre commune qui nous sera certainement très bénéfique.

Cette décision politique importante qui s'inscrit dans la continuité de notre programme, nous permettra de réaliser de nombreux travaux d'entretien et d'investissement qui vont améliorer notre cadre de vie.

Je souhaite enfin profiter de la présente pour vous rappeler que nous organisons, à nouveau, avec l'arrivée du printemps, notre traditionnelle Journée Citoyenne de travail bénévole.

En effet, avec les beaux jours, fleurissent, non seulement les primevères, tulipes et autres crocus...mais également les travaux d'entretien et d'embellissement de notre village.

Aussi, si vous le voulez bien, nous mettrons tous ensemble la main à la pâte, le samedi 22 mai prochain. Vous trouverez ci-joint, le talon réponse à retourner en mairie et je remercie d'avance tous ceux qui se mobiliseront pour cette journée où la notion du « mieux vivre ensemble » prend tout son sens.

Vous souhaitant bonne lecture de cette publication d'information, je vous adresse, Mesdames, Messieurs, Cher(e)s concitoyens, mes cordiales salutations.

Votre Maire, Gilles STEGER.

infos en vrac

PLATE-FORME DECHETS VERTS : Après une période de repos hivernale la plate-forme est à nouveau ouverte depuis le 1^{er} mars.

TOUS LES DECHETS DEPOSES SONT DESTINES A ETRE BROYES POUR DEVENIR DU COMPOST ET RETOURNER DANS NOS JARDINS. Il est important que TOUS les utilisateurs gardent cela à l'esprit et respectent les consignes de dépôts.

Pour le box « Déchets verts » : Branchages, feuillages, déchets putrescibles du jardin.

Le plastique, les chiffons et les gravats ne sont pas tolérés (pourtant on en a trouvé !)

Pour le box « Bois de démolition » :

Merci de ne pas déposer le bois traité, peint, vernis ou mélaminé qui ne doit pas être composté. Ces matériaux doivent être réservés pour le passage du camion qui ramasse les ordures encombrantes (voir calendrier publié dans le bulletin annuel n°29 - janvier 2010)

Si les pièces de bois comportent des éléments métalliques, merci de les enlever avant dépôt. A noter que les agrafes et petits clous ne posent pas de problème.

RAPPEL des HORAIRES d'OUVERTURE de la PLATE-FORME:

Lundis, mardis, jeudis, vendredis : 8h à 19h

Samedis : 10h à 18h

La plate-forme est fermée les mercredis, dimanches et jours fériés.

Remarques sur le fonctionnement général : Les dépôts sont nombreux et 2 opérations de broyage ont été réalisées à ce jour. Quelques déposants "oublent" encore de s'inscrire, et à quelques exceptions près, les consignes de dépôts sont respectées. Merci à tous pour votre comportement citoyen !

Récupération de compost : Merci de consulter le secrétariat de mairie pour les consignes de récupération de compost. Il est précisé que le compost actuellement disponible ne date que de l'automne 2009.

ORDURES MENAGERES : Elles sont ramassées tous les lundis ! Pourrait-on imaginer ne plus en retrouver derrière les bennes de tri du Heiskopf ou même dans le bac des déchets du cimetière ?

INFORMATION à l'attention des SENIORS et des personnes à mobilité réduite :

La fermeture des petits commerces de proximité a pour effet d'isoler encore plus notre classe séniors et nos personnes à mobilité réduite.

A cet effet, le **SUPER U de Bitschwiller** annonce le lancement de « COURSES SERVICE »

Ce service vous permet, sur appel téléphonique, de vous faire chercher à votre domicile pour faire vos courses et de vous ramener ensuite. A noter que ce service ne vous sera pas facturé !

Pour tout renseignement, et pour bénéficier du service : appeler le 03 89 37 70 70

TRANQUILLITE VACANCES :

Vous partez en vacances ! Prenez un maximum de précautions pour assurer la sécurité de votre domicile durant votre absence. Fermez bien portes et fenêtres. Si possible, ne laissez pas d'objets faciles à emporter (argent liquide, chèquiers, bijoux...) sans protection particulière.

Faites vider votre boîte aux lettres par un voisin ou un membre de la famille. Faites ouvrir régulièrement les volets de votre logement, afin de faire croire à une présence.

Aidez-nous à vous protéger en signalant tout fait anormal (porte cassée, bruits suspects chez des voisins en congés...) en appelant la gendarmerie de FELLERING au 03 89 82 60 33 ou le 17.